

République Française

Département

ARIEGE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE VERNAJOUL

Séance du 27 juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux et le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire, pour une séance extraordinaire.

Présents :

CAZAUD Sandrine, CHAUSSONNET-PONS Candice, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, GRELLET Lauriane, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, SEILHAN David, TOURENQ Pierre.

Absent excusé (retardé) : M. MARTY Claude,

Secrétaire de séance : REGALON Sylviane.

.....

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public doivent être réalisés Chemin de la Caoussade.

Le montant global des travaux s'élève à 18 500 € et la contribution de la commune est fixée à 10 950 €.

Cette contribution sera effectuée par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. S'agissant de la réalisation d'un équipement, ce fonds de concours est imputable en section d'investissement à l'article 2041582 et doit être amorti sur 10 années.

Le versement de la contribution sera échelonné sur 2 années et effectué à partir de l'échéancier transmis par le SDE09.

**Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,**

- DEMANDE au SDE09 la réalisation des travaux d'éclairage public tels qu'énoncés ;
- ACCEPTE de financer la contribution au SDE09 par fonds de concours pour un montant de 10 950 € (dans la limite de +/- 10 %), versé selon un échéancier établi sur 2 années (soit 5 475 €/an).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Paul FERRÉ



Nombre de Membres

Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	15	14

D-16-2022-AR

Annule et remplace

**Travaux d'éclairage
public Chemin de la
Caoussade**

Date de la convocation
16 juin 2022

Date d'affichage
16 juin 2022

PROCURATIONS : 0
VOTE POUR : 14
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

009-210903290-20220901-D-16-2022-AR-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2022